

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE du 07 Juillet 2026

Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le

ID : 038-213803570-20260707-DEL202660LOCMAT-DE



L'an deux mille vingt-six, le sept juillet, à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le premier juillet deux mille vingt-six se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric DUMOUCHEL, Maire.

PRESENTS : Frédéric DUMOUCHEL, Emilie CHAISSAN, Christophe VAGINAY, Chrystelle GERLAND, Jean-Marie BOSCH, Patrick DUBOIS, Fabienne COTTAZ, Grégory JACQUOT, Séverine VENNITTI, Malika ELQOBAI, Norman APOSTLE, Danièle Primard, Amaury COCHET, Sylvie LAVIEILLE, Joël EMONET, Anne-Céline BLONDEL, Laurent CHAISSAN, Manon PRIMARD, Coralie VERNEY, Michael PRIMARD, Jean-Philippe MONIN-BONNARD (Arrivé à 19 h 05)

POUVOIRS : Marie-Pierre MANGE donne pouvoir à Frédéric DUMOUCHEL, Julien COLAS donne pouvoir à Malika ELQOBAI,

Secrétaire de séance : Fabienne COTTAZ

Nombre de conseillers
En exercice : 23
Présents : 21
Votants : 23

DEL 2026 60 - Examen des charges locatives des logements : exercice 2025

(Votée à l'unanimité)

Chaque année, il convient de faire l'état des charges de chaque logement communal loué à des particuliers et ce pour la période 01/01/2025 au 31/12/2025

• **Logement de l'école maternelle : Madame FANCHON BOISECQ :**

Madame FANCHON-BOISECQ est rentrée dans le logement le 08 décembre 2023.

Participation aux charges estimées : 110 € / mois sur 11 mois + 53.86 (110 – 56.14 remboursé l'année dernière) soit 1 263.86 €

Charges réelles :	1 360.26€
A nous verser :	96.40 €

Le conseil municipal entendu l'exposé du maire, après en avoir délibéré, décide d'émettre un mandat d'une valeur 96.40€ à Madame FANCHON-BOISECQ et autorise Monsieur le maire à signer tout document nécessaire.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre le 08/07/2026 ;

Le Secrétaire,
Fabienne COTTAZ

Le Maire,
Frédéric DUMOUCHEL

